



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
29 avril 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 11 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission

Projet de rapport

Président: S.E. M. Kazi Imtiaz Hossain (Bangladesh)

État des incidences sur le budget-programme des décisions et propositions de la Commission

1. Les demandes énoncées dans les projets de résolution énumérés ci-après n'auront pas d'incidences sur le budget-programme approuvé pour la période biennale 2012-2013¹:

a) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.4: Promouvoir la connectivité régionale des technologies de l'information et de la communication et construire des sociétés de la connaissance en réseau en Asie et dans le Pacifique;

b) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.6: Mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017);

c) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.7: Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et de la Stratégie d'Incheon pour faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique;

d) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.8: Application de la Déclaration de Téhéran en vue de promouvoir les partenariats public-privé dans le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable;

e) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.9: Accord intergouvernemental sur les ports secs;

¹ Voir la résolution 67/247 A-C de l'Assemblée générale.

f) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.10: Examen final de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty dans la région Asie-Pacifique;

g) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.11: Mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur l'examen de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique;

h) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.12: Renforcement de la coopération régionale pour développer la résilience face aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique;

i) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.13: Renforcer le partage du savoir et la coopération en matière de gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique;

j) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.14: Exécution du Programme de partenariat pour une passerelle verte vers un suivi volontaire des résultats de Rio+20, « L'avenir que nous voulons »;

k) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.15: Un ensemble de statistiques démographiques et sociales de base pour orienter le développement des capacités nationales en Asie et dans le Pacifique;

l) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.16: Dialogue ministériel Asie-Pacifique: des Objectifs du Millénaire pour le développement au Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;

m) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.17: Un appareil de conférence de la Commission pour le développement inclusif et durable de l'Asie et du Pacifique;

n) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.18: Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: Déclaration de Bangkok sur le Programme de développement pour l'après-2015 des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique;

o) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.19: Statuts du Centre pour la mécanisation agricole durable;

p) Projet de résolution E/ESCAP/69/L.20: Gestion, conservation et utilisation durables des ressources océaniques dans l'intérêt du développement des petits États insulaire en développement de l'Asie et du Pacifique.

2. Des ressources extrabudgétaires seront recherchées, si besoin est, pour mettre en œuvre les activités prévues dans les projets de résolution susmentionnés.

3. En ce qui concerne le projet de résolution E/ESCAP/69/L.5, il sera ajouté au programme de travail pour la période 2014-2015 un produit consacré à la réunion intergouvernementale à organiser au niveau ministériel sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil. La pleine mise en œuvre de cette résolution nécessitera des ressources extrabudgétaires additionnelles pour financer l'exécution des activités prescrites, ainsi que des ressources ordinaires supplémentaires d'un montant d'environ 67 000 dollars dans le projet de budget-

programme pour l'exercice 2014-2015 pour tenir la réunion intergouvernementale régionale au niveau ministériel.

4. En ce qui concerne le projet de résolution E/ESCAP/69/L.6, pour faciliter l'application du Plan d'action, il faudrait ajouter un produit supplémentaire au programme de travail proposé pour la période 2014-2015, à savoir la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017).
